

# LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE



N°26 – Lettre de réflexion sur la gouvernance publique – juillet 2023

## Les conditions d'exercice d'un mandat d'élu

Les résultats de l'enquête réalisée par l'IFGP auprès des élus locaux sont très clairs : il y a un besoin urgent d'amélioration très profonde des conditions d'exercice d'un mandat d'élu. Sinon, il y a un risque sérieux de baisse de la qualité du personnel politique au service de la population.



### Les élus locaux en première ligne de l'action publique

Il apparaît de plus en plus clairement que les élus locaux jouent un rôle toujours plus important dans la mise en oeuvre de l'action publique. Ils sont les premiers contacts entre les citoyens et les pouvoirs publics : beaucoup de l'image de l'action publique repose sur leurs épaules. Les exigences à leur égard vont croissant : disponibilité et réactivité, compétence et bon gestionnaire, créativité et leadership, ... la société civile attend beaucoup des élus locaux.

### ...mais des élus locaux pas vraiment reconnus

Les élus locaux ne bénéficient pas de conditions correctes d'exercice de leur mandat. Bien des élus s'interrogent sur leur rôle et leur statut au sein de la République. Beaucoup manifestent de la déception au point que certains d'entre eux font le choix de renoncer à leur mandat dès qu'ils le peuvent.

Au-delà de l'image répandue selon laquelle les élus seraient des nantis, la réalité est que l'exercice d'un mandat présente des contraintes sévères dont les désagréments sont loin d'être compensés surtout à l'heure où la défiance citoyenne à l'égard des élus est particulièrement intense.

Pour consulter les résultats de l'enquête sur les conditions d'exercice d'un mandat d'élus, cliquez sur ce lien dirigeant sur le site Internet de l'IFGP : <https://ifgp.fr/wp-content/uploads/2023/08/IFGP-Enque%CC%82te-mandat-e%CC%81lu-document-interne.pdf>

## Faire des propositions d'évolutions

L'IFGP a publié les résultats de son enquête auprès des élus locaux sur leurs conditions d'exercice de leur mandat. Il en ressort une profonde insatisfaction et une incompréhension devant la faible reconnaissance qui leur est accordée, y compris par les pouvoirs publics.

Un groupe de travail (Club des élus) créé au sein du Réseau Collaboratif des Elus<sup>(\*)</sup> de l'IFGP réunit plusieurs élus locaux de tous horizons décidés à faire des propositions concrètes qui pourront être soumises aux Parlementaires et au Gouvernement.

Les associations d'élus sont évidemment concernées : leur contribution est indispensable de par leur expérience.

## Un large débat à l'occasion du colloque national du 30 novembre prochain

L'IFGP organise son colloque annuel le 30 novembre prochain. Il se déroulera comme de coutume au Palais du Luxembourg, siège de la Haute assemblée de notre Parlement, le Sénat, assemblée représentant les collectivités locales.

Le thème en sera : « *le rôle et la place des élus locaux dans la République* », sujet essentiel et urgent à aborder face à la défiance toujours croissante des citoyens envers l'action publique et qui ne doit pas être confondu avec le débat sur la décentralisation.

L'ensemble des parties prenantes est invité : les associations d'élus bien sûr et les grands partenaires publics des élus. L'ancien Premier Ministre et élu local, Jean-Pierre Raffarin, exprimera sa vision du rôle des élus dans une organisation plus performante de l'administration des territoires de la République.

La Ministre des collectivités locales est naturellement invitée pour participer à un échange qui nous semble utile et de nature à produire des évolutions positives dans les années à venir.

## Des avancées... ou bien un grand changement ?

C'est la grande question qui est désormais posée : la situation n'exige-t-elle pas que le statut de l'élu local soit entièrement refondu sur la base d'une réévaluation profonde par la collectivité nationale de l'importance du rôle des élus ?

Ce questionnement et la réponse qui y sera apportée sont de nature à poser les jalons d'une revalorisation de la décision publique auprès des citoyens. Des élus mieux protégés, mieux rémunérés, mieux formés, ... formeront un corps de décideurs publics à la hauteur des attentes de leurs administrés. Il y a là, sans aucun doute, des éléments clé de reconstruction du lien de confiance entre élus et citoyens. Un objectif qui est tout sauf anodin : il est une condition de revitalisation de notre démocratie représentative qui est, malheureusement, en crise très sérieuse aujourd'hui dans notre pays.



**L'IFGP vous invite à participer au débat ouvert à tous  
et contribuez ainsi à la reconnaissance du rôle des élus locaux  
au sein de notre République**

<sup>(\*)</sup> Pour rejoindre le Réseau Collaboratif des Elus et participer au Club des élus sur les conditions d'exercice d'un mandat, merci de nous adresser votre demande en cliquant directement sur ce lien.